

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du vendredi 16 Juin 2017

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 8

Etaient présents : – TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse - PAIN Jean-Yves – FAUCHEUX Ludivine – PINSARD Gisèle – SÉVENO Hervé – ASSELIN Marie-Christine – BEAUDUCEL Cécile

Absents excusés : Auguste FAUVEL, DUBOIS Gildas, DAGUISÉ Laurent, DENIS Geneviève, DELAUNAY Thierry, HALLET Christelle, LEJAS Frédéric

Secrétaire de séance : Hervé SÉVENO

Ordre du jour :

- Présentation par Infraconcept de l'esquisse du lotissement communal
- Eclairage du terrain de football

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Intervention de l'association sportive
- Demande Mr et Mme WAUTHY pour l'acquisition d'un complément de terrain jouxtant leur parcelle
- Demande du P'Ty Bistrot pour des travaux
- Info concernant l'école
- Info diverses

I : Présentation par Infraconcept de l'esquisse du lotissement communal

Le lotissement se compose de 2 tranches : la tranche I, dans le prolongement de la rue des Peupliers sera composée de 11 lots de 446 à 529m². La disposition des espaces verts permettra l'effacement de la ligne haute tension.

La tranche II aura 17 lots de 370 à 617 m² et 1 lot de 969 m² avec une partie non constructible et sera dans la continuité du chemin des Lavandières.

Le chemin entre la rue des Peupliers et des Lavandières sera transformé en route.

Le chemin des Lavandières vers les lagunes sera conservé

La liaison entre les tranches I et II se fera par une liaison piétonne

II : Eclairage du terrain de football

Jean-Yves PAIN présente le projet qui comporte 2 formules :

Formule 1 : déplacement et remplacement des poteaux par des mats de 14m et 2 projecteurs par mat. Le coût restant à charge de la commune est de 20750.60€ HT

Formule 2 : projet pour bénéficier d'une subvention de la Fédération de Football, d'un coût de 45 000€ pour la commune avec une subvention possible de 25% de la Fédération. Le conseil rejette cette proposition.

Le conseil retient la première proposition et demande la prise en charge à hauteur de 50% au titre du fonds de Concours à Vitré Communauté

III : Intervention de l'association sportive

Déroulement de la journée du 2 septembre. Le projet a démarré en juin 2016 par un groupe de 7 personnes

Animations prévues : Bubble impact, l'archerie foot, structure gonflable, tir au but.

Le budget a été fait avec 300 personnes, actuellement, 150 personnes sont inscrites.

L'inscription est de 22€ / personne.

La fête se déroulera sur les terrains de foot et la salle des Sports. Les accès bloqués (plan Vigipirate) sont présentés.

L'entrée sur le site se fera par l'intermédiaire d'un bracelet

L'association présente en particulier l'organisation de la journée dans la salle de Sports et autour de la salle.

IV : Demande Mr et Mme WAUTHY pour l'acquisition d'un complément de terrain jouxtant leur parcelle

Mr et Mme Wauthy entretiennent la pointe de la parcelle 1714 depuis la création du lotissement. Ils souhaitent à ce jour acquérir cet élément de parcelle d'une surface de 109m² environ.

Le conseil ne s'oppose pas à cette demande mais reporte la décision afin de se renseigner sur les modalités de cession et du prix de vente.

V : Demande du P'Ty Bistrot pour des travaux

Le P'Ty Bistrot souhaite refaire les peintures des fenêtres extérieures et de modifier les ouvertures intérieures pour améliorer la circulation.

Le conseil donne son accord pour les travaux de peinture et accepte l'étude de la modification des cloisons mais demande à être consulté avant tout travaux

VI : Info concernant l'école

L'école abandonne la semaine de 4 jours ½ dès la rentrée de septembre 2017 pour des raisons financières et compte tenu du refus de l'URSAFF de l'emploi par les écoles des personnes en autoentrepreneurs.

Une nouvelle directrice a été nommée. Il s'agit de Mélanie SANDRAS

VII : Info diverses

- Le permis d'aménager du lotissement privé est affiché depuis le 2 juin.
- Rappel : réunion du PLU jeudi prochain à 16h
- Date du Conseil municipal de juillet : lundi 17 juillet à **20h00**
- Un panneau du circuit pédestre va être posé par Vitré Communauté, place aux Moines. Le recto peut être complété par la mairie, à sa charge.
La commission Communication est sollicitée